

CATALOGUE DE FORMATIONS 2025

**AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE**

Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivré au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Publié le 30/11/2024

ASF FRANCE

Avocats Sans Frontières France est non seulement une **ONG de solidarité internationale** mais aussi un **organisme de formation**.

C'est en intervenant dans le monde pour renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de la justice qu'ASF France a développé non seulement une **expertise juridique** mais aussi une **méthode pédagogique**.

Fort de 26 ans d'**expérience nationale et internationale**, de la certification **Qualiopi** garantissant la qualité de ses actions de formations, ASF France propose des interventions intra-organismes, c'est-à-dire des prestations sur commandes pour des groupes désireux de renforcer leurs compétences.

Comme nos formations sont assurées par des **expert-e-s bénévoles**, les revenus contribuent à **financer l'association et son action** là où la défense n'a pas la parole. C'est pourquoi se former avec ASF France, c'est aussi nous soutenir!



Me François CANTIER
Président d'Avocats Sans Frontières France

SOMMAIRE

<u>Offre thématique</u>	PAGE 01
<u>En commandant nos formations, vous soutenez nos actions !</u>	PAGE 02
<u>Présentation du service formation</u>	PAGE 03
<u>Nos intervenants formateurs</u>	PAGE 04
<u>Le droit d'asile</u>	PAGE 05
<u>Les droits des victimes de VBG</u>	PAGE 06
<u>Les droits des personnes privées de liberté</u>	PAGE 07
<u>La représentation des victimes devant la CPI</u>	PAGE 08
<u>La représentation des accusés devant la CPI</u>	PAGE 09
<u>Géopolitique des pays d'exil</u>	PAGE 10
<u>Thématiques hors catalogue</u>	PAGE 11
<u>Informations pratiques</u>	PAGE 12

OFFRE THÉMATIQUE



DROIT D'ASILE



**DROITS
DES VICTIMES
DE VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE**



**DROITS
DES PERSONNES
PRIVEES DE LIBERTE**



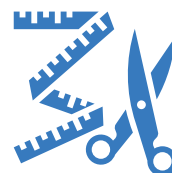
**DROIT
INTERNATIONAL
PENAL**



**GÉOPOLITIQUE
DES PAYS D'EXIL**

N'hésitez pas à nous demander des thématiques hors catalogue.

Nous concevons aussi des formations sur mesure.



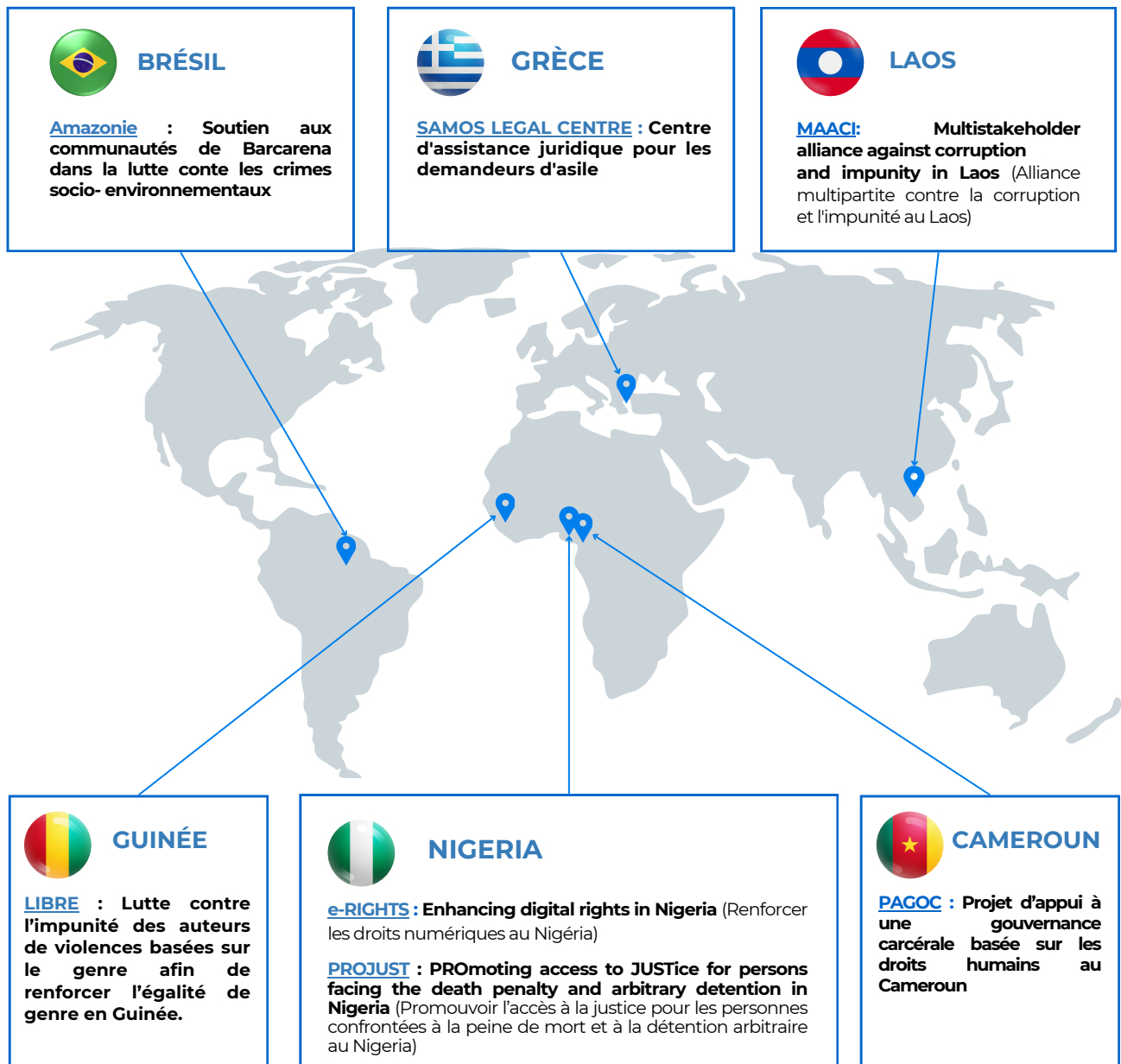
EN COMMANDANT NOS FORMATIONS, VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !

À travers ses actions, ASF France contribue à l'atteinte de **5 des 17 objectifs** de développement durable.



En choisissant de suivre une de nos formations, de mettre en place une conférence ou de confier une mission de conseil à nos intervenants volontaires experts, **vous soutenez ces projets :**

NOS PROJETS POUR 2025



A VOTRE DISPOSITION POUR COCONSTRUIRE DES FORMATIONS ADAPTEES A VOS BESOINS



Formateurs experts et
méthodes reconnues



+ de 25 ans d'expérience

NOTRE PÉDAGOGIE

Nos formateurs utilisent des méthodes pédagogiques **dynamiques et interactives**, qui permettent aux apprenants d'optimiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Les formations proposées alternent **théorie et pratique**, avec des outils favorisant l'**échange d'expériences**. Les mises en situation et les échanges de pratiques sont privilégiés pour permettre aux participants de repartir avec des éléments et des outils concrets à mettre en œuvre à l'issue de la formation. Du **matériel pédagogique** est remis à l'issue de la formation. Des **évaluations des acquis et de la satisfaction** sont prévues.

UNE QUALITÉ RECONNUE

Dans le cadre de nos projets de développement à l'étranger, nos formations sont soutenues par la coopération internationale des **États** et leurs organisations telles les **Nations unies** et l'**Union européenne**. En France, notre organisme est certifié **Qualiopi** au titre de ses actions de formation. Celles-ci sont donc susceptibles d'être prises en charge par les opérateurs de compétences (**OPCO**) ou le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (**FIF PL**). Elles peuvent aussi être éligibles au **crédit d'impôt formation** pour les dirigeants d'entreprises.

À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

- Aux **avocats** et **praticiens du droit** confrontés à des questions juridiques inédites liées à la défense d'accusés et de victimes devant des juridictions nationales ou internationales
- Aux **étudiants**, universitaires qui veulent développer leurs compétences sur des approches juridiques spécifiques à la défense des droits humains
- Aux **associations, ONG, entreprises et institutions** qui souhaitent acquérir, développer et transmettre une approche concrète et engagée de la culture des droits humains

Ils nous ont fait confiance en 2023 et 2024 : 3A, EDA Aliénor, EDARA, HEDAC, J'Accueille

CHIFFRES CLES DE 2024*

*Chiffres issus du bilan pédagogique annuel

- Nombre de formations réalisées : **15**
- Pourcentage d'apprenants satisfaits par nos formations : **97%**
- Taux d'homologation de nos formations juridiques par le CNB : **93%**

TÉMOIGNAGE

« **Très bonne formation comportant de nombreux exemples pratiques.** »

Témoignage anonyme à la suite d'un atelier de formation de formateurs à l'EDA Aliénor.

NOS INTERVENANTS FORMATEURS

Nos intervenants formateurs sont des praticiens **engagés bénévolement** dans notre association. Ils constituent un **réseau unique d'experts, acteurs du terrain, professionnels du droit** (avocats, magistrats, juristes, membres d'institutions partenaires ou d'ONG), réunissant un **haut niveau de compétences techniques et méthodologiques**. Par leur engagement au sein d'ASF France, nos formateurs contribuent à notre mission en transmettant **leurs savoir-faire et leurs expertises dans le domaine de la défense des droits humains**. Tous nos intervenants sont **formés à des méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives**, permettant une réelle montée en compétences et en efficacité.

Tous nos formateurs sont accompagnés par les 7 membres de la **Commission Formation** d'ASF France:



Me Raphaël BALLOUL
avocat au Barreau de
Rennes



**Françoise BASTIEN-
RABNER**
magistrate



**Marie-José CANTIER-
HERRMANN**
ingénieure pédagogique



**Me Françoise
FRAIGNEAU**
avocate honoraire
à l'Ordre des Avocats
du Barreau de La Roche
sur Yon



**Me Henri NAYRAL DE
PUYBUSQUE**
avocat honoraire
à l'Ordre des Avocats
du Barreau de Toulouse



Ivan PANEFF
expert UE



Me Pauline TUBIANA
avocate au Barreau de Paris



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender les enjeux de la demande d'asile en France et/ou dans l'espace européen.



PROGRAMME

En fonction des attentes et de la durée de la formation, nous aborderons :

- La demande d'asile / le réexamen
- L'entretien à l'OFPPRA et ses enjeux
- Le recours devant la CNDA
- L'audience devant la CNDA et ses enjeux
- L'exécution de la décision favorable
- Les conséquences du refus
- Le droit d'asile des victimes de VBG
- L'arrêt de la Cour de justice de l'UE sur le droit d'asile des femmes afghanes



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du
droit et, plus
largement, des
organisations
accompagnant des
personnes demandant
l'asile

Prérequis: aucun

Accessibilité : se
renseigner auprès du
référént handicap

Tarif référentiel :

150€/h

DEFENDRE LES VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender les enjeux de la demande d'asile en France et/ou dans l'espace européen.



PROGRAMME

En fonction des attentes et de la durée de la formation, nous aborderons :

- Les différents formes de VBG
- Les normes nationales, régionales et/ou internationales régissant le droit des victimes de VBG
- Les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre
- Procédures liées aux VBG dans la sphère familiale, professionnelle et/ou publique



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux

: au choix du commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations soutenant les victimes de VBG

Prérequis: aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel :

150€/h

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux

: au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du
droit et, plus
largement, des
organisations
accompagnant des
personnes privées de
liberté en France et
dans le monde.

Prérequis: aucun

Accessibilité : se
renseigner auprès du
référént handicap

Tarif référentiel :

150€/h

DEFENDRE LES DROITS LES PERSONNES PRIVEES DE LIBERTE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront identifié les instruments juridiques nationaux, européens et/ou internationaux pour défendre les droits des personnes privées de liberté.



PROGRAMME

En fonction des attentes et de la durée de la formation, nous aborderons :

- Les personnes particulièrement vulnérables
- Les normes nationales, régionales et/ou internationales
- Les juridictions compétentes et les recours contentieux
- Les droits fondamentaux, les recours contre leurs violations, y compris pour les étrangers en centres de rétention
- La garde à vue : droits, recours, procédures
- Aspects pratiques du droit pénitentiaire
- Procédures de détention
- Exécution des peines
 - Aménagements de peines, remises de peines. Juridictions compétentes et procédures
 - Procédure pluridisciplinaire en détention : droits et recours



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

REPRESENTER LES VICTIMES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE



OBJECTIFS

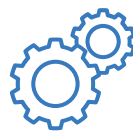
A la fin de la formation, les participants auront reçu en partage les expériences d'autres professionnels travaillant sur les problématiques de la représentation des victimes devant la CPI.



PROGRAMME

A partir d'un cas actuel et en fonction de la durée de la formation, nous étudierons :

- la notion de victimes de crimes relevant de la CPI
- les droits de ces victimes dans la procédure devant la CPI
- l'assistance et la représentation des victimes devant la CPI
- l'articulation entre l'intervention des victimes et le travail du bureau du Procureur
- la compétence et complémentarité de la CPI



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux : au choix du commanditaire

Publics cibles :
Professionnels du droit ou, plus largement, de l'accompagnement des victimes devant la CPI.

Prérequis : aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel :
150€/h

REPRESENTER LES ACCUSES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE



OBJECTIFS

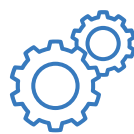
A la fin de la formation, les participants auront été initiés aux instruments juridiques relatifs aux droits fondamentaux des accusés devant la CPI.



PROGRAMME

A partir d'un cas actuel et en fonction de la durée de la formation, nous étudierons :

- La compétence de la Cour
- La complémentarité
- La recevabilité de l'affaire
- La qualification juridique des faits reprochés au suspect.
- Les modes de responsabilité.
- La procédure - mandat d'arrêt - chambre préliminaire, puis la procédure de jugement.



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :
au choix du commanditaire

Publics cibles :
Professionnels du droit ou, plus largement, de la défense devant la CPI.

Prérequis : Aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel :
150€/h

INTEGRER LA GEOPOLITIQUE DES PAYS D'EXIL DANS L'ACCUEIL DES REFUGIES



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront identifié les enjeux géopolitiques, sociaux et culturels de pays d'exil, pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile qui en sont originaires.



PROGRAMME

En fonction des pays choisis, nous aborderons :

- Les différentes dimensions géographiques (physique, humaine, ethnique et religieuse)
- L'histoire politique et les enjeux de développement
- L'analyse de la demande d'asile des ressortissants



MÉTHODOLOGIE

Méthodes interactives, avec par exemple des travaux de groupes et/ou des cas pratiques.



ÉVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates, lieux :
au choix du
commanditaire

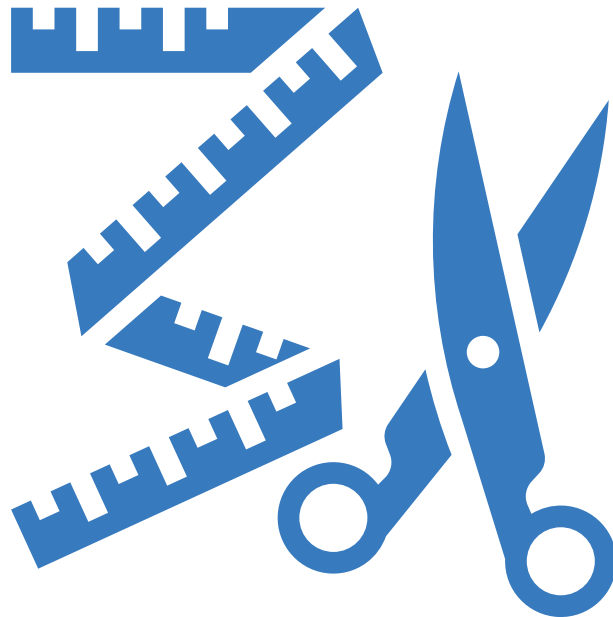
Public cible :
professionnels et
bénévoles qui
accompagnent des
personnes
demandant l'asile

Prérequis : Aucun

Accessibilité : se
renseigner auprès du
réfèrent handicap

Tarif référentiel :
500€/demi-journée

FORMATIONS SUR MESURE (HORS CATALOGUE)



Vous aimeriez organiser avec nous des formations qui ne figurent pas dans ce catalogue ?

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org

Nous reviendrons vers vous pour identifier ensemble **vos besoins et vos attentes**, puis nous vérifierons la **faisabilité** du projet de formation et nous vous enverrons une **fiche de formation sur mesure**.



POUR PASSER COMMANDE, DEMANDER UN RENSEIGNEMENT OU FAIRE UNE RECLAMATION

Veillez contacter M. Matthias COUGNAUD à l'adresse formations@avocatssansfrontieres-france.org ou par téléphone au 05 34 31 17 83.

ACCESSIBILITÉ

Si des apprenants ont un **handicap** ou des **besoins spécifiques** pour suivre nos formations, n'hésitez pas à demander un entretien avec notre référent handicap M. Matthias COUGNAUD, pour étudier les **aménagements possibles**. (05 34 31 17 83; formations@avocatssansfrontieres-france.org). Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil pour les PSH en cliquant [ici](#).

REGISTRES ADMINISTRATIFS

N° de SIRET: 420 273 203 00018

N° organisme de formation: 73 310 550 631

Conditions générales de vente (CGV) : [A consulter en ligne.](#)

Règlement intérieur: [A consulter en ligne.](#)

Le service formation d'ASF France est à votre disposition pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org

AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE

EN SUIVANT NOS FORMATIONS,
VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !

“

Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie.

ROBERT BADINTER

”

CONTACTS

Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse
+33 (0)5 34 31 17 83

formations@avocatsansfrontieres-france.org
www.avocatsansfrontieres-france.org

